



C'est l'année du Cycle de consolidation qui est appréhendé comme un "tremplin" entre le CM2 et le cycle des approfondissements qui débute en 5^{ème}. Il a pour objectifs de :

- Consolider les acquis de l'école élémentaire,
- Initier l'élève aux disciplines et aux méthodes de l'enseignement secondaire,
- Apprendre à s'organiser,
- Acquérir de l'autonomie face aux apprentissages.

A la rentrée, une journée « intégration » est proposée à l'ensemble de nos élèves afin de mieux faire connaissance.

■ Dispositifs spécifiques:

- Accompagnement Personnalisé : 2h

2 enseignants dans la classe pour dédoubler, faire des petits groupes, accompagner les élèves en soutien. Travail réalisé en Français et Mathématiques.

- Méthodologie des apprentissages : 1h

Ce temps d'aide à l'élève vise à lui donner les outils et la réflexion pour comprendre comment il fonctionne : mémoire, concentration, cerveau. Il vise également à lui proposer des méthodes pour mieux apprendre : carte mentale, fiches, outil numérique...

- **Ateliers** : Chorale, Modélisme, Jeux de société, Mécanique, Origami, Instruments & Guitare, MRJC Théâtre, Jeux de société, Arts Plastiques, Danse, Emission de radio, Rubik Cube, Presse, Imprimante 3D
Chaque jeune peut participer à ces ateliers et développer ainsi sa sensibilité et ses talents. **Temps du midi.**

- L'Association Sportive (A.S.)

L'Association Sportive du Collège est ouverte à tous les élèves qui le souhaitent : des activités de découverte, d'entraînement et de compétition le mercredi après-midi.

Les activités sont les suivantes : Tri Sport (choisi entre le Basket, le Foot, le Volley, le Hand), l'Athlétisme, Cross-Country.

Une formation de juge et d'arbitre est proposée.

Les élèves représentent régulièrement l'établissement à un niveau de compétition régional et national UGSEL.

■ Séjour sur l'île de Batz:

Direction le Finistère dans un écrin de verdure entouré de la mer pour découvrir et pratiquer : activités nautiques, faune et flore, pêche, environnement et protection du littoral.



■ L'apprentissage documentaire au CDI

(Centre de Documentation et d'Information)

C'est un espace au cœur du Collège, un lieu de lecture, d'ouverture culturelle et d'apprentissage à la recherche.

Des activités variées sont proposées aux élèves en lien avec les différentes disciplines.

Un temps pour chaque classe est ciblé en début d'année pour que les élèves puissent découvrir le CDI. **Ouvert le midi et à toutes les récréations.**

■ L'espace Numérique de Travail

3 salles informatiques équipées en réseau sont à la disposition des enseignants afin de faire découvrir de nouvelles connaissances aux élèves par le biais des outils numériques. Des classes nomades avec tablettes sont également utilisées. Les collégiens valideront ainsi leurs compétences informatiques.

■ Horaires à la Rentrée 2021

Les disciplines de l'enseignement

Français **4,5h**

Mathématiques **4,5h**

Anglais **4h**

Histoire-Géographie et

Education Morale et Civique **3h**

EPS **4h + 3h d'AS en option**

SVT, Technologie et Sciences Physiques **4h**

Arts plastiques **1h**

Education musicale **1h**

Aide, soutien aux élèves et accompagnement dans leur travail personnel **1h + 2h intégrées**

Heure de vie de classe **1h**

Culture religieuse ou Catéchèse **1h**

29h



Contribution des familles par mois sur 10 mois (tarifs 20-21)	30 € par mois
---	---------------

A laquelle s'ajoute en fonction des niveaux, le coût de certains livres, d'activités périscolaires et des voyages.



Contributions des familles

Deux possibilités de règlement sont proposées aux familles :

- sur factures bimestrielles,
- par prélèvements automatiques (10 mensualités d'octobre à juillet).

Fournitures

Une liste sera envoyée par Ecoledirecte et sera sur le site internet du collège.

Livres scolaires

Ils sont prêtés aux élèves pour l'année scolaire.



Aides

Un courrier explicatif est envoyé à toutes les familles à la rentrée :
Selon les conditions de ressources, les familles peuvent bénéficier de diverses aides :

- **Bourse de Collège** (*aide pour la scolarité*)

Cette aide est allouée selon les barèmes établis par l'Education Nationale.

- **Rest'o collège 56** (*aide pour le self*)

L'attribution des bourses se fait suivant les barèmes du Conseil Départemental du Morbihan.

- **Fond social à la scolarité du collégien**

Cette aide, suivant les crédits du Rectorat, est attribuée aux familles ayant de faibles ressources.



Restauration

Le service restauration est assuré et préparé sur place avec une recherche d'approvisionnement en local et de produits frais.

Les menus de la semaine sont affichés à l'entrée du self et disponibles sur Ecoledirecte.

Coût du repas : 4€15.

